



Policiers et agents du Ministère de l'intérieur, le 22 mars, par la grève et les manifestations, défendons nos droits et nos missions

La feuille de route du gouvernement pour les services publics est sans ambiguïté : réduire le périmètre des politiques publiques, procéder à d'innombrables fermetures et regroupements de services publics, réduire de manière drastique l'emploi public, casser les droits et garanties des personnels, **y compris leurs statuts et régimes de retraite.**

Après l'annonce de la suppression de 120 000 postes des fonctionnaires, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG et le gel du point d'indice, un nouveau cap a été franchi lors du comité interministériel de la transformation publique du 1er février.

Des nouvelles mesures d'une extrême violence ont été annoncées :

Plan de départ volontaire (en clair : un plan social) pour accompagner les abandons de missions et les suppressions d'emplois envisagées ; recours accru aux contractuels alors que 20 % des agents des administrations et établissements publics, soit environ 1 million de personnes, sont déjà sans statut et précaires ; généralisation de la rémunération au mérite, porte ouverte à l'arbitraire ; abandons, privatisations et transferts de missions ; affaiblissement des instances de représentation du personnel (suppression des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et remise en cause des commissions administratives paritaires nationales).

A cela s'ajoute le projet de fermeture de la moitié des commissariats des 92, 93 et 94, territoires où notamment la PSQ aurait un rôle important à jouer !

« CAP 22 » n'est qu'une opération visant à mettre en place de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1^{er} février par le gouvernement qui constituent **une menace grave contre le statut général de tou-te-s les agent-e-s de la Fonction Publique.**

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires (qu'ils soient humains ou budgétaires) et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

EN POLICE COMME AILLEURS, IL FAUT SE MOBILISER!

Parce que la Fonction Publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion nationale, parce que la POLICE est un service public régalié et qu'elle doit assurer sa mission de paix publique et de police judiciaire partout sur le territoire nationale où elle a compétence, la CGT-Police Paris appelle tou-te-s les agent-e-s de la Police à

**UNE JOURNEE DE GREVE ET/OU DE MANIFESTATIONS LE 22 MARS DÉPART À 14H
DE BERCY À LA PLACE DE LA BASTILLE POUR REJOINDRE LE CORTÈGE
CHEMINOTS/ÉNERGIE**